Lignes directrices pour la collecte de données et la conformité au droit d'auteur

Projet : Modèle de prédiction de suicidabilité chez les poètes

José Manuel Rodríguez Caballero January 28, 2025

1 Introduction

Le présent rapport décrit les principes et les procédures pour la collecte de données nécessaires à l'entraînement d'un modèle d'apprentissage automatique capable de prédire si un poète est "suicidaire" ou non, à partir d'informations liées à ses poèmes et à ses caractéristiques démographiques.

Contrairement à certaines approches qui utilisent des techniques de fouille de texte (text mining), nous soulignons qu'aucun text mining automatisé ne sera mis en œuvre. Tous les poèmes seront extraits manuellement de livres empruntés en bibliothèque, afin de recueillir les variables nécessaires (e.g. nombre de mots, mesures de sentiment, etc.).

Le rapport explique:

- Les modalités de collecte des poèmes en accord avec le droit d'auteur.
- Les informations à extraire de chaque poème et du poète.
- Les aspects éthiques et légaux de la démarche.

2 Objectif du projet

Notre but est de développer un modèle supervisé (machine learning) prédictif, qui puisse estimer la probabilité qu'un poète présente un risque de suicidabilité, sur la base des informations suivantes:

- Données démographiques et biographiques de l'auteur (genre, année de naissance, année de décès ou de suicide, etc.).
- Caractéristiques agrégées des poèmes (ex. nombre total de mots, mesures de sentiment, diversité lexicale, etc.).

Le projet **n'exploite pas** le texte intégral des poèmes pour le stockage ou la diffusion publique, afin de respecter le droit d'auteur. Seules des mesures statistiques et métriques agrégées sont recueillies et enregistrées pour l'analyse.

3 Collecte de données

3.1 Sources des poèmes

Les poèmes sont consultés dans des livres **empruntés dans des bibliothèques**. Ainsi, chaque poème est extrait **manuellement** par l'équipe, qui relève uniquement des informations structurées:

- Titre du poème, titre du livre ou recueil.
- Nom de l'auteur, date de naissance et éventuelles autres informations biographiques (si disponibles).
- Nombre de mots, nombre de lignes, etc.
- Résultats d'analyse sémantique ou de sentiment **effectués à la main** ou via un logiciel dédié (localement), sans conservation du texte intégral.

3.2 Respect du droit d'auteur

Dans le cadre de ce projet, nous nous assurons:

1. D'obtenir légalement l'accès aux livres:

Les ouvrages sont consultés dans le strict respect des règles de la bibliothèque. Nous n'effectuons aucune reproduction ou numérisation massive qui serait contraire à la législation.

2. De ne pas diffuser le texte intégral:

Seules des **extractions agrégées** (comptages, statistiques) seront enregistrées dans notre base de données. Les poèmes complets, même s'ils sont saisissables à la main, ne sont **pas** inclus dans les données finales.

3. D'utiliser uniquement les mesures nécessaires:

Pour l'apprentissage automatique, nous ne conservons que les **indicateurs utiles** (ex. sentiment moyen, proportion de mots négatifs, etc.). Nous ne conservons pas de larges extraits ou de copies du poème susceptibles de violer le droit d'auteur.

4 Données à recueillir et formalisation

4.1 Données sur le poète

- Identifiant unique (numérique ou pseudonyme) permettant de relier plusieurs poèmes au même poète.
- Nom du poète (ou anonymisé si nécessaire).
- Genre (M, F, Non-binaire, autre).
- Année de naissance.
- Année de suicide si applicable.
- Statut suicidaire (oui/non) pour la classification.

4.2 Données sur chaque poème

- Titre du poème et titre du livre ou recueil.
- Nombre de mots (estimé ou compté).
- Nombre de lignes et autres métriques (ex. longueur moyenne de ligne).
- Scores de sentiment (ex. entre -1 et +1) ou scores d'émotions fines (ex. colère, joie, tristesse, exprimés en pourcentage).
- Indicateurs de variabilité (ex. écart-type du sentiment par ligne, sentiment slope).

Toutes ces variables sont suffisamment anonymes pour ne pas enfreindre le droit d'auteur, dans la mesure où elles ne permettent pas de reconstituer directement le texte intégral.

5 Exploitation des données pour la prédiction

5.1 Modèle et pipeline

1. Constitution de la base de données:

Une table reliera chaque poète à ses poèmes (par poet_id et poem_id). Les champs agrégés (sentiment, etc.) seront renseignés.

2. Séparation entraînement/test:

Nous divisons aléatoirement l'ensemble des poèmes en un échantillon d'entraînement et un échantillon de test.

3. Extraction de caractéristiques:

Les variables pertinentes (ex. sentiment moyen, score de diversité lexicale, genre du poète, etc.) sont transformées ou encodées (éventuellement normalisées).

4. Entraînement du classifieur:

Nous pourrons utiliser un algorithme de classification (Random Forest, SVM, réseau de neurones, etc.) afin de distinguer les poètes "suicidaires" de ceux qui ne le sont pas.

5. Évaluation et interprétation:

Les performances seront mesurées via la précision, le rappel, la F-mesure ou encore l'AUC (surface sous la courbe ROC). Nous analyserons également les **caractéristiques** les plus influentes (importance des variables).

5.2 Aspects éthiques et limitations

- Sujet sensible: L'étude de la suicidabilité peut engendrer des interprétations délicates. Le modèle n'a pas vocation à poser un diagnostic médical.
- Variabilité historique et culturelle: Les poètes sélectionnés peuvent varier selon l'époque, la culture, et la langue. Les conclusions ne sont pas nécessairement généralisables à l'ensemble des populations.
- Respect de la vie privée et de la mémoire: Les données ne doivent pas diffamer ni stigmatiser des auteurs spécifiques. L'anonymisation peut s'avérer nécessaire si les poètes ou leurs ayants droit le demandent.

6 Conclusion

Ce document présente les lignes directrices pour **collecter et traiter** des informations extraites **manuellement** de poèmes empruntés en bibliothèque, sans enfreindre le droit d'auteur. Les grandes idées sont:

- Limiter la collecte aux variables agrégées et indispensables au modèle prédictif.
- Ne pas reproduire les oeuvres intégrales pour éviter toute violation de la propriété intellectuelle.
- Privilégier la prudence sur le plan éthique et légal, compte tenu du sujet sensible (le risque suicidaire).

Les données, une fois rassemblées, alimenteront un modèle d'apprentissage automatique conçu pour *prédire* la suicidabilité d'un poète sur la base de caractéristiques linguistiques

et démographiques. Les résultats devront être interprétés avec **caution** et ne sauraient se substituer à un diagnostic médical.

Référence Principale :

• Stirman, Shannon Wiltsey, and James W. Pennebaker. "Word use in the poetry of suicidal and nonsuicidal poets." *Psychosomatic medicine* 63, no. 4 (2001): 517-522.